Eléments de méthodologie

La plupart des données utilisées dans cette étude, et notamment les taux de propriété, sont issues de l'enquête économique « *SILC* », pour « *Survey on Income and Living Conditions* » (« *Enquête sur les revenus et les conditions de vie* »). Une enquête économique constitue une méthode de recueil d'informations à l'aide d'un questionnaire rempli par des répondants volontaires. L'enquête SILC est menée annuellement dans chaque pays européen sous l'égide d'Eurostat auprès de 130.750 ménages (4750 en Belgique) et 272.900 individus (8750 en Belgique)¹. Le questionnaire est rendu public par l'Institut belge de statistiques². De nombreux résultats sont publiés sous forme de tableau de données par Eurostat³.

Transposés à l'échelle de la population, les indicateurs statistiques tirés des enquêtes économiques, et notamment les taux de propriété issus de l'enquête SILC, sont affectés d'une marge d'imprécision, non calculable ici à défaut de disponibilité des données de base.

La présente analyse exploite en particulier la statistique « *Distribution de la population par statut d'occupation du logement, par type de ménage et par groupe de revenu* », de l'enquête SILC, publiée sous le code « *ilc_lvho02* »⁴. A défaut de mention particulière sous un graphique, la statistique source est celle-ci.

Les moyennes européennes ou régionales de taux de propriété sont des moyennes de taux de propriété nationaux pondérées par la part de la population des pays dans la population totale. Ces chiffres de la population sont issus de la statistique Eurostat « Evolution de la population - Bilan démographique et taux bruts au niveau national », publiée sous le code « demo_gind ». L'indicateur utilisé est celui de la « Population au 1er janvier – totale » au 1^{er} janvier de l'année correspondante (sigle : « INDIC DE »).

Dans la présente analyse, on entend par :

- « Europe centrale et orientale » : l'ensemble comptant 103 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2015, soit environ 20 % de la population de l'Union européenne, et constitué des pays suivants : Pologne (38 millions), Roumanie (20), République tchèque (10,5), Hongrie (10), Bulgarie (7,2), Slovaquie (5,5), Croatie (4,25), Lituanie (3), Slovénie (2), Lettonie (2) et Estonie (1,3) (les chiffres sont arrondis);
- « Europe du sud »: l'ensemble comptant 130 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2015, soit environ 26 % de la population de l'Union européenne, et constitué des pays suivants : Italie (61 millions), Espagne (46,5), Grèce (11), Portugal (10,5), Chypre (0,85) et Malte (0,4);
- « Europe du nord » : l'ensemble comptant 272 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2015, soit environ 53 % de la population de l'Union européenne, et constitué des pays suivants : Allemagne (81 millions), Royaume-Uni (68), France métropolitaine (63,5), Pays-Bas (17), Belgique (11), Suède (9,7), Autriche (8,5), Danemark (5,5), Finlande (5,5), Irlande (4,5) et Luxembourg (0,5).

¹http://ec.europa.eu/eurostat/documents/1012329/4462345/EU-SILC-sample-size.pdf/1d70e0a7-5761-4adf-8ecb-e464d253b845

² http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc/

³ http://ec.europa.eu/eurostat/data/database, Base de données par thèmes, Population et conditions sociales, Conditions de vie et de bien-être

⁴ http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_lvho02&lang=fr

⁵ http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=demo_gind&lang=fr